



## **CTL SNDJ (reconvoqué) du 14/03/19**

### **Déclaration liminaire**

Madame la Cheffe de service,

En premier lieu, l'intersyndicale du SNDJ, dépourvue du droit de grève, fait part de tout son soutien au mouvement national qui se déroule actuellement en douane.

L'intersyndicale du SNDJ partage en tout point les revendications formulées. La douane est une administration ballottée au gré de réformes qui ont surtout été jusqu'à ce jour des renoncements à ses missions régaliennes.

Le contexte du Brexit rend indispensable la réappropriation de ses missions «frontière» ; le SNDJ sera lui aussi concerné par la hausse mathématique des contentieux.

Concernant les revendications propres au SNDJ, nous déplorons l'absence de revalorisation de la prime ODJ de 50 à 90€/mois, l'absence d'amélioration du traitement du personnel administratif et d'une manière générale l'absence d'ouverture de discussion concernant les carrières et les rémunérations.

Seules les OS sont assises à la table des négociations depuis plus de 2 ans, autour de ces revendications anciennes. Cette conception du dialogue social fait fi de l'esprit constructif qui est présent dans ce service et constitue un cadeau surprenant pour les 20 ans du service.

Suite à la condamnation d'UBS à une amende totale de 4,5 milliards d'€, le budget du SNDJ est payé pour plus d'un siècle et on renâcle à augmenter légèrement la prime ODJ et à se doter de services annexes (cellule N-tech entre autre) et à augmenter les effectifs, jusqu'où ira le cynisme

Concernant l'évolution du service, vous avez choisi de reconvoquer notre CT Local ce jour, 14 mars 2019.

Le 25 mars 2019 se tiendra le CT Ministériel sur ce même thème qui est, à notre sens l'instance qui aurait dû être consultée en premier. Cette inversion nous paraît préjudiciable à l'émission de l'avis qui nous est demandé.

Entre l'ordre du jour du premier CT et celui-ci, aucune avancée n'a été faite.

Par conséquent, nous estimons que les revendications que nous formulons depuis trop longtemps doivent être entendues avant toute autre avancée.

Cette évolution fait fi de la construction empirique de ce service qui est devenu silencieusement en 15 ans une « ROLLS » judiciaire totalement reconnue.

Tous ces motifs conduiront nos OS respectives à traduire leur opposition à cette méthode dans leurs votes.